



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le 27/11/2023

ID : 045-214502858-20231124-DECISION2023107-CC

S²LOW

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques
☎ 02 38 79 33 81
☎ 02 38 79 33 95

DECISION N° 2023-107

Le Maire de Saint Jean de La Ruelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22

Vu la réglementation des Marchés Publics

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2023 en ce qu'elle donne délégation à Monsieur le Maire pour toute la durée du mandat pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, sans limite de montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

DECIDE

Article 1 : de signer la modification en cours d'exécution n°2 concernant le marché n°21SJ04, ayant pour objet l'assistance à maîtrise d'ouvrage, technique, juridique et financière pour la passation d'un marché global de performance relatif à la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin. Le titulaire du marché est la société AVENSIA, domicilié 3 Impasse de la Devinière, 37170 Chambray-Lès-Tours.

Cette modification en cours d'exécution a pour objet une nouvelle répartition entre le titulaire AVENSIA et son sous-traitant GESCEM pour la prestation de l'article 2.3 du CCTP, mais n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.

Les autres phases de missions restent sans changement par rapport au contrat initial liant les deux parties et les autres clauses du marché demeurent inchangées.

Article 2 : Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 3 : Une ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre
- Monsieur le Trésorier - Service de Gestion Comptable Orléans Métropole

Fait à Saint Jean de la Ruelle,
Le 24 novembre 2023



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle